



Département du
COMMUNE DE MARLY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 décembre 2024

Date de convocation

04 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Date d'affichage

04 DECEMBRE 2024

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe – Serge MOREAU, Assia LAZREG, Yves FLOQUET, Isabelle DUPONT, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET, adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence LEKEUX, Hélène MARTIN, Christian HANQUET, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués – Christian CHATELAIN, Virginie MELKI, Serge LEKADIR, Valérie CAPELLE, Karim BERBACHE, Elisabeth VAN ACKER, conseillers municipaux.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Présents.....29

Votants.....33

Étaient Absents excusés :

Patrick LEMAIRE, adjoint au Maire, avait donné procuration à Bruno LECLERCQ, conseiller municipal délégué.
Joël QUENTIN, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Alice DUPONT-DONNET, adjointe au Maire.
Maria CORDONNIER, conseillère municipale, avait donné procuration à Thomas JORIEUX, adjoint au Maire.
Marie-Thérèse HOUREZ, conseillère municipale, avait donné procuration à Virginie MELKI, conseillère municipale.

N° DEL-24-44

Objet

**Décision
modificative n° 2
portant sur les
ajustements
budgétaires de fin
d'exercice
comptable**

Secrétaire de séance : Isabelle DUPONT

COMMUNE DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 décembre 2024

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 24-17 du 04 avril 2024 adoptant le budget primitif de la commune de Marly,

Considérant la nécessité de procéder à un ajustement des crédits du budget principal,

Considérant que suite à l'audit financier réalisé, des subventions perçues sur des biens amortissables n'ont pas été suivi d'amortissement sur l'année 2024. Afin de réaliser les écritures comptables en opération d'ordre non budgétaire, il convient de prévoir les crédits au chapitre 040 (opération d'ordre de transfert entre sections) en dépense d'investissement et au chapitre 042 (opération d'ordre de transfert entre sections) en recette de fonctionnement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le transfert de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-après

		FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT	
Chapitre	Article	dépense	recette	Chapitre	Article	dépense	recette
65	65888	16 156,79 €		21	2113	- 12 500,00 €	
042	777		16 156,79 €	21	2118	- 3 656,79 €	
				040	13918	16 156,79 €	
Equilibre		16 156,79 €	16 156,79 €	Equilibre		- €	- €

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- d'approuver la décision modificative n° 2 comme ci-dessus.

le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur Yves FLOQUET,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

-ADOpte la proposition.

La secrétaire de séance
 Isabelle DUPONT




Le Maire
 Jean-Noël VERFAILLIE


